

UN LIBRARY

NOV 16 1979

NATIONS UNIES

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLEE

GENERALE



Distr.
LIMITEE

A/C.1/34/L.25
14 novembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
PREMIERE COMMISSION
Point 45 de l'ordre du jour

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

Australie, Autriche, Canada, Danemark, Indonésie, Irlande, Japon,
Nigeria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Roumanie et Suède :
projet de résolution

Interdiction de la production de matières fissiles à des fins
d'armements

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 33/91 H adoptée à sa trente-troisième session, par laquelle elle a prié le Comité du désarmement, à un stade approprié de ses efforts visant l'application des propositions formulées dans le Programme d'action contenu dans le Document final de la dixième session extraordinaire (S-10/2), d'examiner d'urgence la question de la cessation et de l'interdiction adéquatement vérifiées de la production de matières fissiles pour des armes nucléaires et d'autres dispositifs explosifs nucléaires et de tenir l'Assemblée générale informée des progrès de cet examen,

Notant que l'ordre du jour adopté par le Comité du désarmement comportait une question intitulée "Armes nucléaires sous tous les aspects" et que l'ordre du jour pour 1979 comportait une question intitulée "Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire",

Rappelant les propositions et déclarations faites au Comité du désarmement sur ces questions,

Considérant que l'arrêt de la production de matières fissiles à des fins d'armements et la transformation et le transfert progressifs des stocks en vue de leur utilisation pacifique contribueraient d'une manière appréciable à arrêter et inverser la course aux armements nucléaires,

Considérant que l'interdiction de la production de matières fissiles pour des armes nucléaires ou des dispositifs explosifs nucléaires constituerait également une importante mesure visant à empêcher la prolifération des armes nucléaires et des dispositifs explosifs nucléaires,

ARMES NUCLÉAIRES

Prie le Comité du désarmement, à un stade approprié de ses travaux sur la question intitulée "Armes nucléaires sous tous les aspects", de poursuivre l'étude de la question de la cessation et de l'interdiction adéquatement vérifiées de la production de matières fissiles pour des armes nucléaires et d'autres dispositifs explosifs nucléaires et de tenir l'Assemblée générale informée des progrès de cet examen.
